Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA012f10
Tél. +33 3 88 41 25 60
Fax +33 3 88 41 39 11
Internet: www.coe.int
e-mail: pressunit@coe.int

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

19.02.2010

2ème atelier sur la mise en œuvre des normes internationales relatives à l'investigation, à la poursuite et au droit procédural dans les cas d'exploitation et d'abus sexuels des enfants

Date: 24 et 25 février 2010

Lieu: Lviv (Ukraine) – Hôtel "DNISTER", 6 Mateiko St.

Organisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet commun avec l'Union Européenne sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (projet TRES).

Description: En vue de soutenir la réforme du cadre légal, de la politique et de la pratique ukrainiens en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants, des experts ukrainiens et internationaux se réuniront à Lviv pour discuter des aspects liés aux phases d'investigation et de poursuite d'actes d'infractions sexuelles commises sur les enfants. Ils mettront un accent particulier sur l'importance vitale de s'assurer que les procédures tiennent compte de la grande vulnérabilité des enfants faisant face à de telles procédures en tant que victimes ou témoins, pour répondre aux exigences des normes de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (STCE n° 201).

L'audience sera composée de la police, de procureurs et juges, en particulier du district de Lviv et des régions voisines, des membres du Groupe de travail pour la ratification de la Convention STCE n° 201 et de représentants d'ONG actives dans le domaine de la protection des droits des enfants.

L'atelier, qui est ouvert à la presse, débutera le mercredi 24 février à 10h00.

Plus d'information: www.coe.int/tres

Contacts:
A Strasbourg: Danuta Wisniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, danuta.wisniewska-cazals@coe.int;
A Kyiv: Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 08 75 257, tetyana.kulykovska@coe.int